



Bras, le 15 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE n°2026-166

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public de réglementer le stationnement à l'occasion du Festival de Country organisé par l'association « The Black Horse » du vendredi 24 juillet 2026 au dimanche 27 juillet 2026.

ARRÊTE

Art. 1 : L'association « Black Horse » est autorisée à organiser, place des Allées, son festival country qui se déroulera du vendredi 24 juillet 2026 au dimanche 27 juillet 2026.

Art.2 : Afin de permettre la mise en place de la manifestation et le bon déroulement de celle-ci, le stationnement sera interdit et considéré comme gênant :

Du jeudi 23 juillet 2026 à partir de 12h00 jusqu'au lundi 27 juillet 2026, 12 h00 :

- Parking des allées, Arrêt des cars scolaires

Art.3 : Afin de permettre le bon déroulement de la manifestation, le stationnement sera interdit et considéré comme gênant :

Du vendredi 24 juillet 2026 à partir de 12h00 jusqu'au dimanche 26 juillet 2026, 23 h00 :

- Place des Combattants d'Afrique du Nord/ Chemin Saint- Acquilé / salle des fêtes
- RD35, route de Brue-Auriac, Parking des Jardins.

Art. 4 : Des panneaux de signalisation réglementaires seront apposés pour permettre l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

Art. 5 : L'association « The Black Horse » sera tenue responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait ou à l'occasion de cette manifestation.

Art. 6 : Monsieur le Maire de Bras et les agents de police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Art. 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- L'association « The Black Horse ».
- Monsieur le Lieutenant de la Brigade de Gendarmerie de Saint-Maximin.
- Monsieur Le Directeur des Routes du Conseil Départemental du Var.



République Française
Liberté – Égalité – Fraternité

COMMUNE DE BRAS

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - Département du Var - Arrondissement de Brignoles

Publié le : 09/07/2026 14:05 (Europe/Paris)

Collectivité : Bras

https://www.mairie-bras.fr/documents_administratifs/70896

Hôtel de Ville - 45 Route de Brignoles (Square Jalabert) - 83149 BRAS - Tél. : 04.94.37.23.40 - Mél. : secretariat@mairie-bras.fr